

Questions orales

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, tout ce que je peux dire, c'est que j'espère que le rapport du juge Emmett Hall servira à régler le conflit. Le député et la Chambre conviendront sans doute qu'il a fait preuve de beaucoup de compétence par le passé quand il a servi de négociateur ou d'arbitre dans des conflits ouvriers. Les deux parties en cause le trouvent digne de confiance et juste. Cela nous invite à l'optimisme.

* * *

LES PÉNITENCIERS**L'ASSERMENTATION D'ÉPOUSES DE DIRECTEURS POUR ESCORTER DES PRISONNIÈRES—DEMANDE DE PRÉCISIONS**

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle fait suite à la motion que j'ai présentée en vertu de l'article 43 du Règlement, au sujet de la femme du directeur du pénitencier de la Colombie-Britannique et de la femme du directeur adjoint de l'institution Drumheller, qui ont été chargées d'accompagner des détenus se rendant au pénitencier de Kingston. Le ministre est-il au courant de cette situation et estime-t-il que ce soit une bonne politique pour le régime pénitentiaire?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je n'étais pas au courant de l'incident en question. Toutefois, on m'apprend que cette procédure est courante avec les femmes détenues. Étant donné que ces transferts ne sont pas très fréquents, il n'est pas toujours possible de trouver des personnes à plein temps pour faire ce travail, et les autorités se sont aperçues que d'autres peuvent le faire tout aussi bien.

M. Reynolds: Le solliciteur général pourrait-il vérifier si ces femmes reçoivent une formation quelconque, quelles sont leurs aptitudes et combien de voyages semblables ont eu lieu l'an dernier?

M. Allmand: Avec plaisir, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LES CONDITIONS DANS LESQUELLES LA COMMISSION D'APPEL ACCEPTE DE REVISER CERTAINES DÉCISIONS DES FONCTIONNAIRES**

M. Jacques Lavoie (Hochelaga): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quels sont les critères et les situations qui poussent, parfois, la Commission d'appel à accepter de reviser les décisions antérieurement rendues par les fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, cette question appelle une réponse trop détaillée pour être donnée pen-

[M. Fraser.]

dant la période des questions. Toutefois, je serais heureux de donner tous renseignements utiles au député sur cette question et sur ces procédures lors d'une rencontre que nous pourrions organiser.

* * *

LES AÉROPORTS**PICKERING—L'ABANDON DU PROJET D'AMÉNAGEMENT—LA QUESTION DE L'AFFECTATION DES TERRAINS EXPROPRIÉS**

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, je poserai ma question au premier ministre. Je vais la poser au ministre des Transports suppléant. Comme la circulation aérienne à Toronto et dans le reste du Canada s'est stabilisée et qu'elle va maintenant correspondre aux prévisions initiales du ministère du Transport, le ministre suppléant peut-il nous dire ce que le gouvernement compte faire au sujet des terrains qu'il a fait exproprier dans la région de Pickering et dont il n'a probablement plus besoin pour aménager un nouvel aéroport?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je pourrais donner une réponse vague, mais je sais que le député aime la précision. C'est pourquoi je demanderai au secrétaire parlementaire de répondre à cette question.

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne manquerai pas de signaler cette question au ministre.

* * *

L'AGRICULTURE**L'ANNONCE DE LA NOUVELLE POLITIQUE LAITIÈRE—LE MOTIF DU RETARD**

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Puisqu'il est absent, je la poserai à son secrétaire parlementaire. Le ministre de l'Agriculture compte-t-il faire une déclaration à propos des modifications apportées à la politique laitière pour 1976-1977 ou un communiqué serait-il remis à la presse par son bureau ou par le bureau de la Commission canadienne du lait?

[Français]

M. Irénée Pelletier (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, l'annonce de la politique laitière doit être connue au cours des deux ou trois prochains jours. Le ministre l'annoncera à la Chambre ou à l'extérieur de la Chambre. C'est au ministre à juger de quelle façon il procédera.

[Traduction]

M. Wise: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Ce retard prouve-t-il une fois de plus que le ministre n'arrive pas à convaincre ses collègues du cabinet de la nécessité d'aider efficacement les producteurs laitiers du Canada?

[Français]

M. Pelletier: Monsieur le président, cela n'a rien à voir avec la politique qui sera annoncée dans quelques jours.